

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amiens, le 9 janvier 2024

NOUVELLE GÉOGRAPHIE DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

La liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) a été actualisée par un décret publié le 29 décembre 2023. Cette nouvelle géographie est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024 et tient compte au plus près de l'évolution des réalités socio-économiques des territoires.

Dans la Somme, un nouveau quartier prioritaire intègre le dispositif. Le quartier Elbeuf-Lescouvé de la ville d'Amiens vient ainsi s'ajouter aux quartiers d'Étouvie, Pierre Rollin, Amiens Nord, Marcel Paul – Salamandre, Condorcet – Philéas Lebesgue et Les Parcheminiers.

À Abbeville, les trois quartiers prioritaires restent inchangés mais les noms de deux quartiers existants ont été modifiés afin de répondre à la demande des habitants désireux de se reconnaître davantage dans les appellations données : Espérance devient Espérance – Provinces – Lopofa – Québec et Soleil Levant devient Soleil Levant – Bouleaux – Platanes.

Cette nouvelle cartographie porte à dix le nombre de quartiers prioritaires sur le département. Elle résulte d'un travail très étroit de concertation des services préfectoraux et des élus locaux, tout au long de l'année 2023, pour que le zonage soit défini au plus près des réalités locales, et pour servir de cadre au déploiement des futurs contrats de ville.

Ces nouveaux contrats de ville « Engagements Quartiers 2030 », dont la préparation se poursuit actuellement en vue d'une signature à la fin du 1^{er} trimestre 2024, assureront le cadre partenarial de l'engagement des acteurs publics et privés dans ces quartiers, au service de la transition écologique, des services publics, et des habitants.

La liste des quartiers prioritaires est consultable sur le site : <https://www.ecologie.gouv.fr/dossier-presse-nouvelle-carte-des-quartiers-prioritaires-politique-ville>